



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 31 octobre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

### CONVOCAATION

Date	25/10/2012
Affichage	25/10/2012

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**THEME : PERSONNEL 2**

**OBJET : CREATION DE  
POSTES C.A.E.**

**Etaient Présents** : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.  
 NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
 CODURI Laetitia pouvoir à MARCHELLO Marie.  
 BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
 SIMOND Stéphane pouvoir à FERRUS Christian.  
 NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

GUIGLI Catherine, NICOLOSO Alain, CODURI Laetitia, BOVETTO Fanny, SIMOND Stéphane, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.**



Rapporteur : Jacques JALADE.

Eu égard à la problématique du chômage de longue durée touchant aussi bien les jeunes que les seniors, le conseil municipal de la commune de Briançon a déjà créé plusieurs postes dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi ».

On peut constater que ces emplois ont donné toute satisfaction et ont permis d'apporter une aide efficace aux services municipaux et notamment aux services techniques.

Ce contrat d'accompagnement dans l'emploi est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle Emploi pour le compte de l'Etat et du Conseil général des Hautes-Alpes.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de créer des postes d'adjoints techniques pour renforcer temporairement les services techniques pour la période hivernale en fonction des besoins recensés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De décider la création de postes d'adjoints techniques dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi » en fonction des besoins des services à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012 ;
- De préciser que ces contrats seront d'une durée initiale de 6 mois renouvelable expressément dans la limite de 12 mois sous réserve de l'accord du prescripteur ;
- De préciser que la durée du travail est fixée à vingt heures (20 heures) ou vingt-six heures (26 heures) par semaine sur la base du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

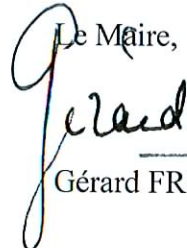
POUR : 33


CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 07 NOV. 2012

PUBLIÉ LE 07 NOV. 2012

NOTIFIÉ LE 08 NOV. 2012